Publié le 29 avril 2008

Parisienne de Photographie : La mémoire en images

Créée initialement en juillet 2005, pour préserver les collections de l'agence d'archives photographiques Roger-Viollet, la Saeml Parisienne de Photographie, s'est vue confier en 2006, la numérisation et la diffusion du patrimoine photographique et iconographique de la ville de Paris. Seule société d'économie mixte locale à exercer cette mission, la Parisienne de Photographie ne manque pas d'idées pour développer son activité.

« La Parisienne de Photographie est, à ma connaissance, unique : elle est la seule société d'économie mixte locale à intervenir dans le domaine de la conservation, la numérisation et la diffusion de fonds photographiques » annonce Nathalie Doury, directrice de la Saeml.

Détenue en majorité par la ville de Paris, la Parisienne de Photographie a été créée en juillet 2005, pour poursuivre l'activité et préserver les collections de l'Agence d'archives photographiques Roger-Viollet (plus de 6 millions d'œuvres et de documents), léguée à la ville de Paris en 1985, par ses fondateurs. En 2006, la société d'économie mixte s'est vue confier la reproduction numérique et la mise en valeur des fonds iconographiques et photographiques parisiens dans le cadre d'une délégation de service public. « Nous assurons ainsi la numérisation des collections photographiques – dont les fonds de l'Agence Roger-Viollet -, et la reproduction des collections d'œuvres d'art (gravure, peinture, sculpture…) des musées de la Ville » explique Nathalie Doury.

La Parisienne de Photographie a également pour mission de valoriser le patrimoine photographique auprès du secteur culturel et du grand public. L'exposition « Chroniques parisiennes » qui présente actuellement 70 photographies de l'Agence Roger-Viollet au premier étage de la Tour Eiffel, autre Sem, illustre bien cette démarche, tout comme le site internet www.parisenimages.fr, qui offre un accès libre et gratuit (pour utilisation

privée) à quelque 25 000 clichés des collections.

La Saeml dispose d'un budget annuel de 3 millions d'euros, équilibré grâce à des recettes propres de 2,2 millions d'euros et à une participation fixe de la ville de Paris aux missions de service public de 800 000 euros. L'activité de valorisation présente un versant commercial important : c'est l'Agence Roger-Viollet qui assure la commercialisation des droits de reproduction des images auprès des secteurs de l'édition et des médias. « Le financement de nos activités est donc en grande partie réalisé grâce à l'exploitation des fonds iconographiques » ajoute la directrice. « Nous espérons d'ailleurs proposer prochainement un service s'adressant spécifiquement aux sociétés d'économie mixte, afin de répondre à leurs besoins iconographiques », conclut-elle.

© 2025 www.lesepl.fr